



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 02/02/2021

### **LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PHASE DE DISTRIBUTION D'IODE**

Le ministère de l'Intérieur coordonne une nouvelle campagne nationale de distribution de comprimés d'iode aux riverains et établissements recevant du public (ERP) situés dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises.

Au niveau national, cette campagne s'adresse à 2,2 millions de personnes. En Moselle, 189 825 particuliers situés à proximité de la centrale de Cattenom sont concernés par cette campagne (cf carte des communes concernées en annexe).

Lancée depuis le 1<sup>er</sup> février prochain, cette seconde étape fait suite à une première vague de mise à disposition des comprimés d'iode en pharmacie depuis le mois de septembre 2019.

Sont invités à retirer leurs comprimés d'iode dans l'une des pharmacies partenaires :

- les foyers n'ayant pas pu les retirer lors de la première campagne,
- les nouveaux arrivants des communes concernées qui n'ont pas pu en bénéficier précédemment,
- les établissements recevant du public (ERP), parmi lesquels figurent les établissements scolaires pourront effectuer leur retrait sur simple présentation d'un justificatif de domiciliation (K-bis, facture etc.).

Pour connaître les pharmacies participantes à cette opération sur l'ensemble du territoire, vous pouvez consulter la liste disponible sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com) à la rubrique « *Les comprimés d'iode* ».

#### **La prise d'iode : une démarche préventive en cas d'accident nucléaire**

Les campagnes de distribution des comprimés d'iode ont lieu régulièrement depuis 1997 et concernent les personnes qui résident ou travaillent à proximité d'une centrale nucléaire.

Organisées par les pouvoirs publics (services de l'Etat et EDF, propriétaire des centrales nucléaires) ces campagnes ont pour objectif la mise à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode stable protège la thyroïde de l'iode radioactif qui pourrait être rejeté dans l'environnement. La thyroïde va absorber l'iode stable jusqu'à saturation, et ne pourra donc plus assimiler l'iode radioactif qui serait éventuellement respiré ou ingéré. Les comprimés d'iode doivent être administrés en situation accidentelle et uniquement sur instruction des autorités.

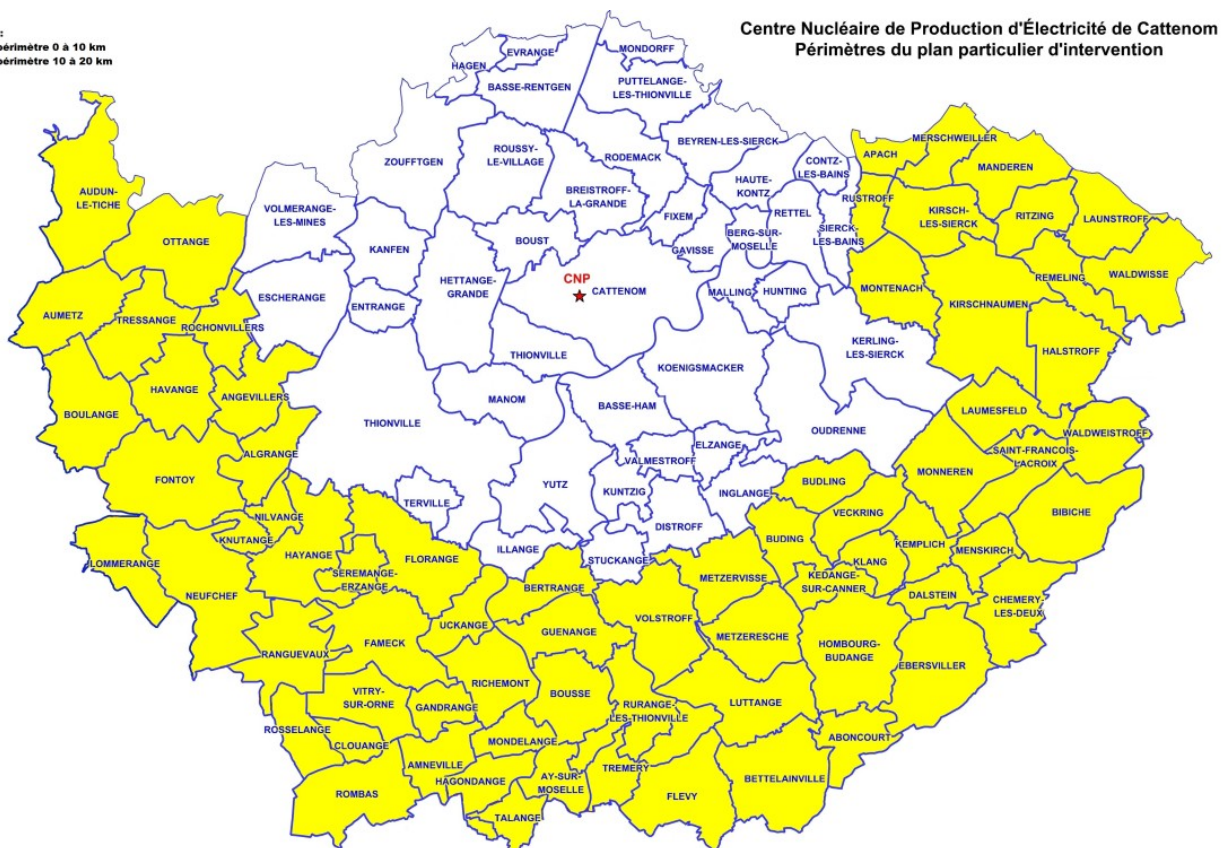
## Pour rappel, les réflexes en cas d'alerte nucléaire sont :

- 1/ Se mettre à l'abri rapidement dans un bâtiment en dur ;
- 2/ Se tenir informé via les médias et les réseaux sociaux ;
- 3/ Ne pas aller chercher ses enfants à l'école ;
- 4/ Limiter ses communications téléphoniques ;
- 5/ Prendre les comprimés d'iode stable sur instruction du préfet et selon la posologie ;
- 6/ Se préparer à une éventuelle évacuation.

Chacun doit être acteur de sa propre sécurité pour développer une culture collective de la résilience. Des informations utiles et une foire aux questions sont présentes sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com).

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Légende :  
- blanc : périmètre 0 à 10 km  
- jaune : périmètre 10 à 20 km



Mise à jour : Septembre 2019

Tél : 03 87 34 87 25  
Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)  
9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle